



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-63912>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **24-63912**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : 22PI09 ELABORATION DES CARTES DE BRUIT ET DU PLAN DE PREVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT DE LA QUATRIEME ECHEANCE DE LA METROPOLE TOULON PROVENCE MEDITERRANEE

Description : ELABORATION DES CARTES DE BRUIT ET DU PLAN DE PREVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT DE LA QUATRIEME ECHEANCE DE LA METROPOLE TOULON PROVENCE MEDITERRANEE Les prestations sont réparties en 3 phases définies comme suit : - Phase 1 Elaborer les Cartes de Bruit - Phase 2 Elaborer le Plan de Prévention du Bruit de la quatrième échéance - Phase 3 Suivre l'adoption des cartes et du document de Plan de Prévention du Bruit de la quatrième échéance

Identifiant de la procédure : 3a16d9f6-0cd1-4ce0-acf1-c14470ffcd1b

Avis précédent : 382298-2023

Identifiant interne : 22PI09

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 79311000 Services d'études

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 70,667 EUR

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Le montant total des besoins pour la durée du marché est estimé à DPGF 66667 euros HT+ BPUF valant DENC soit 70667 euros HT pour la durée du marché (article.5 du RC). La durée globale prévue pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 9,5 mois (article 4.1 du RC).

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0000

Titre : 22PI09 ELABORATION DES CARTES DE BRUIT ET DU PLAN DE PREVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT DE LA QUATRIEME ECHEANCE DE LA METROPOLE TOULON PROVENCE MEDITERRANEE

Description : ELABORATION DES CARTES DE BRUIT ET DU PLAN DE PREVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT DE LA QUATRIEME ECHEANCE DE LA METROPOLE TOULON PROVENCE MEDITERRANEE

Identifiant interne : 22PI09

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79311000 Services d'études

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79311000 Services d'études

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71313100 Services de conseil en matière de lutte contre le bruit

Options :

Description des options : Les clauses de réexamen sont mentionnées à l'article 1.7 du R.C

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 70,667 EUR

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Les modalités de financement et de paiement sont mentionnées à l'article 4.2 du RC. Les prestations seront financées par le budget principal de la métropole TPM. Le délai global de paiement est de 30 jours. La signature électronique est exigée par l'article 7.1 du RC. La méthode de notation est définie à l'article 8.2 du RC. La durée du marché est de 9.5 mois. La date de conclusion du marché est la date de signature du contrat soit le 14/05/2024. La date de notification est le 14/05 /2024.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Sous critère 1 : Composition de l'équipe projet : les CV des membres de l'équipe projet seront présentés. Ils justifieront : - Des expériences professionnelles notamment en matière de réalisation de cartographies stratégiques du bruit et de Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement, ou de prestations similaires. - Des qualifications : diplômes, tout autre document permettant de justifier du niveau de qualification. 30 points
Sous critère 2 : Méthodologie de réalisation des prestations suivantes : - Dans le cadre de la phase 1, relative à la partie " recueil des données d'entrée " (Article 3.1.1 1 du CCTP), le candidat précisera la méthode utilisée en cas de données de trafic manquantes, - Dans le cadre de la phase 2, relative à la partie " Elaborer le Plan de prévention du Bruit de la quatrième échéance " (Article 3.1.2 du CCTP), le candidat précisera sa méthode de concertation pour identifier les zones calmes de la phase 2. 20 points
Sous critère 3 : Organisation : Décomposition en journée/homme et répartition des tâches pour chaque phase au regard des informations mentionnées dans la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire 10 points

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix des prestations apprécié au vu du montant

Description : - De la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (D.P.G.F) ; - Du Bordereau des Prix Unitaires et Forfaitaires valant Détail Estimatif Contractuel (B.P. U.F valant D.E.C).

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : - un recours en référé précontractuel avant la signature du marché, par application des articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de Justice Administrative, - un référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - un recours en contestation de la validité du contrat vous est ouvert, devant le même tribunal, dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché. Le tribunal administratif peut-être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens " accessible à l'adresse internet www.telerecours.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité Consultatif de Règlement Amiable des différends CCRA

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulon

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Toulon

Organisation qui signe le marché : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les marchés attribués dans le cadre de la procédure en question : 70,025 EUR

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0000

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ACOUSTB

Offre :

Identifiant de l'offre : 41RL24

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0000

Valeur du résultat : 70,025 EUR

Sous-traitance : not-known

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 22PI09

Date de conclusion du marché : 14/05/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

Numéro d'enregistrement : 24830054300217

Adresse postale : 107 BD HENRI FABRE, CS30536

Ville : TOULON

Code postal : 83041

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Adresse électronique : e-marchespublics@metropletpm.fr

Téléphone : +33 494937057

Adresse internet : <https://metropletpm.e-marchespublics.com/>

Profil de l'acheteur : <https://metropletpm.e-marchespublics.com/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Toulon

Numéro d'enregistrement : TAT

Adresse postale : 5 rue Racine BP 40510

Ville : TOULON CEDEX 9

Code postal : 83041

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Téléphone : +33 494427930

Télécopieur : +33 494427989

Adresse internet : <http://toulon.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Comité Consultatif de Règlement Amiable des différends CCRA

Numéro d'enregistrement : CCRA

Adresse postale : Place Felix BARET CS 80001

Ville : Marseille

Code postal : 13282

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : catherine.pietri@paca.gouv.fr

Téléphone : +33 484354554

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal Administratif de Toulon

Numéro d'enregistrement : TA

Adresse postale : 5 rue Racine BP 40510

Ville : TOULON CEDEX 9

Code postal : 83041

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Téléphone : +33 494427930

Adresse internet : <http://toulon.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0005

Nom officiel : ACOUSTB

Numéro d'enregistrement : 40150266100010

Adresse postale : 24 rue joseph fournier

Ville : 38400

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Adresse électronique : acoustb.egis-se@egis-group.com

Téléphone : 0476037220

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0000

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : e9d58e9f-8a73-45d7-9c48-8c74cae423c9 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 03/06/2024 à 11:40

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/06/2024